TRAVAUX
2021 / 2026

POUR NOUS, POUR NOS COURS D'EAU, DES TRAVAUX QUI FONT DU BIEN

Nos cours d'eau et leurs rives abritent une flore et une faune qui, ensemble, forment ce qu'on appelle des écosystèmes. Riches et diversifiés, ceux-ci sont essentiels à l'Homme.
Ces milieux aquatiques, lorsqu'ils sont en bonne santé, peuvent jouer pleinement leur rôle dans la régulation hydraulique (crues, basses eaux…), l'amélioration de la qualité de l'eau et contribuent à un cadre de vie agréable.

Aujourd'hui, fragilisés depuis plus d'un siècle par les activités humaines, certains de nos cours d'eau ont besoin de recouvrer toutes leurs facultés et de se conformer aux exigences réglementaires. Nantes Métropole et la Communauté de communes Erdre et Gesvres proposent de mettre en œuvre un programme de restauration ambitieux, notamment sur le Gesvres et le Cens, dans une volonté de solidarité amont-aval à l'échelle du territoire. Ces travaux, en accord avec les riverains, s'étaleront sur une période de 2021 à 2026.



Vallée du Gesvres
Travaux de restauration des cours d'eau

Les droits & responsabilités du propriétaire riverain d'un cours d'eau

Le lit d'une rivière appartient pour moitié aux propriétaires de chaque rive. Mais l'usage de l'eau est commun à tous et la circulation est libre dans le respect des lois (loi sur l'eau et les milieux aquatiques - décembre 2006).
Les berges et le fond du lit, en revanche, sont des propriétés privées.

À titre d'exemple, le riverain a le droit de :

- Utiliser l'eau sans en priver les propriétaires de l'aval (prélèvement soumis à déclaration ou autorisation de travaux ; Codes rural et de l'environnement).
- Droit de pêche pour lui et sa famille (permis obligatoire).

Il a aussi la responsabilité de :

- Pratiquer/garantir un entretien régulier du cours d'eau et de ses abords dans le but de maintenir un écoulement naturel des eaux et de contribuer à son bon état écologique.
- Surveiller et gérer les ouvrages qu'il possède (dégager les encombres, assurer leur sécurité, assurer le maintien du débit de la rivière).
- Protéger la faune piscicole (interdiction des rejets ou opérations nuisibles à la faune piscicole et à leurs habitats).

En partenariat avec :

Agence de l'eau Loire-Bretagne · Région PAYS DE LA LOIRE · Loire Atlantique

Pour les riverains de Vigneux de Bretagne et Treillières, informations auprès de la Communauté de communes Erdre et Gesvres
Tél. 02 28 02 10 31

DIRECTION GÉNÉRALE À L'INFORMATION ET À LA RELATION AU CITOYEN. REF 2021-03-1340. NOUVELLE VAGUE - RCS NANTES B 339 796 493. PHOTOS : GETTY IMAGES. NANTES MÉTROPOLE. COMPA

Nantes Métropole
2 cours du Champ-de-Mars
Nantes 44 923 CEDEX 09
Tél. : 02 40 99 48 48
metropole.nantes.fr

erdre&gesvres COMMUNAUTÉ DE COMMUNES · Nantes Métropole

2021-2026

Vallée du Gesvres

Travaux de restauration des cours d'eau

Rives, rivières, riverains…



www.cceg.fr

metropole.nantes.fr

NMX118_CoursDeauA4V5.indd 1-3
30/04/2021 10:37

Vallée du Gesvres
Travaux de restauration des cours d'eau

COMMENT RECONNAÎTRE UN COURS D'EAU EN BONNE SANTÉ ?

Un cours d'eau en bonne santé (on parle aussi de bon état) se juge à la fois à son aspect physique et à la qualité de son eau. La faune et la flore aquatiques y vivent de façon équilibrée.

Sa morphologie
Un cours d'eau ne transporte pas que de l'eau. Il déplace aussi des sédiments (des limons, des cailloux, du sable, etc.). Il est en recherche permanente d'un équilibre que l'on peut observer visuellement :

Le Gesvres et ses affluents sont des cours d'eau « vitrine » proches du bon état.



BON ÉTAT

- Tracé généralement sinueux
- Présence de pierres, cailloux, sable au fond du lit (granulométrie)
- Végétation en berge (arbres, arbustes etc.)
- Écoulement hétérogène (alternance zones profonde/ peu profondes, rapides/lentes)
- Débordement naturel du ruisseau lors des crues



MAUVAIS ÉTAT

- Tracé souvent rectiligne
- Colmatage du lit par de la vase
- Absence de pierres, cailloux ou sable en son fond, absence de végétation en berge
- Incapacité à déborder
- Écoulements homogènes

La qualité de son eau
Elle se calcule par des indicateurs à la fois quantitatifs et qualitatifs : poissons, invertébrés, algues, nutriments tels que phosphores, nitrates etc.

RÉSULTATS DE L'ÉTUDE DES BASSINS-VERSANTS DU CENS ET DU GESVRES

SUR 214 KM PROSPECTÉS :

128 km	14 km	173 ouvrages	87 plans d'eau	92 points	102 embâcles
sont artificialisés	sont en très bon état	sont bloquants notamment pour la truite (espèce phare de la vallée)	sont présents sur les cours d'eau	d'abreuvements dégradent le cours d'eau	(amas de débris végétaux) sont recensés



ESPÈCES INVASIVES DÉNOMBRÉES :

Ragondin, renouée asiatique, jussie... Toutes ces espèces ont des répercussions directes sur le rôle auto-épurateur de la rivière, le cycle de l'eau et la biodiversité.



FAUNE ET FLORE NATURELLEMENT PRÉSENTES :

- Loutre
- Martin-pêcheur
- Truite fario
- Anguille
- Brochet
- Fritillaire pintade

CES AMÉNAGEMENTS UTILES QUI PEUVENT NÉANMOINS ABÎMER NOS RIVIÈRES

Ponts, barrages, buses, plans d'eau... Ces aménagements construits sur les rivières pour faciliter les activités humaines sont nombreux. Mais ils peuvent aussi perturber l'équilibre du cours d'eau et provoquer des obstacles à la migration des poissons et au transport des sédiments.

Une succession de plans d'eau contribue à diminuer la quantité d'eau en aval, ce qui peut altérer le fonctionnement des rivières et les usages, notamment en été.

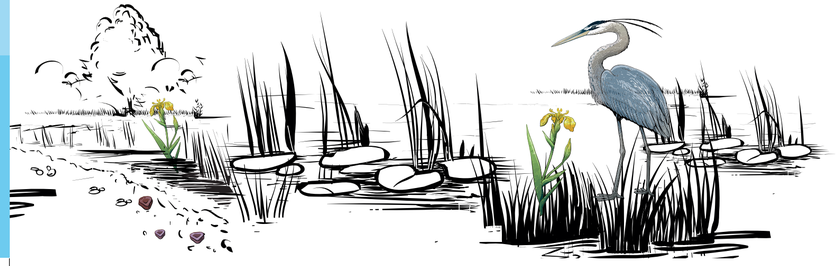
IMPACTS POSSIBLES SUR LES COURS D'EAU

Lits et berges
- Envasement en amont des ouvrages,
- Déficit de sédiments en aval, érosions de berges ou enfoncement du lit.

Espèces vivantes
- Les aménagements peuvent aussi homogénéiser les écoulements et banaliser les habitats aquatiques, avec des effets sur l'ensemble du cours d'eau.
- Diminution de la diversité des espèces.
- Augmentation des espèces envahissantes.

Qualité de l'eau
- Colmatage du lit, réchauffement des eaux, baisse de la teneur en oxygène, eutrophisation* en amont et réduction de la capacité du cours d'eau à s'auto-épurer.

* Augmentation des nutriments (phosphore, azote) provoquant un développement excessif des plantes et des algues.



LES TRAVAUX NÉCESSAIRES POUR AMÉLIORER LA QUALITÉ DU GESVRES

AVANT



APRÈS



AVANT



APRÈS



Restauration du lit mineur
Pour redonner au cours d'eau toute sa dynamique et ses fonctionnalités, divers travaux seront engagés : apport de matériaux dans le fond du lit, diversification des habitats ou retour du ruisseau sur son tracé naturel.

Intervention sur les ouvrages hydrauliques
Pour rétablir la continuité hydraulique, piscicole et sédimentaire, ces ouvrages seront gérés, aménagés ou supprimés.

Restauration ciblée de la végétation sur la berge (ripisylve)
Là où la végétation est absente ou s'est trop développée par un manque d'entretien, des travaux de restauration devront être réalisés : débroussaillage, abattage et élagage d'arbres, enlèvement d'embâcles (amas de débris végétaux), plantation d'arbres ou d'arbustes sur la berge.

Aménagements agricoles ciblés
Pour pallier les dégradations de la berge et du lit par le bétail, des aménagements agricoles ciblés conciliant leurs besoins et la préservation du cours d'eau seront mis en place (abreuvoirs, clôtures...).

Restauration de zones humides
La restauration de ces espaces naturels répond à des motivations multiples : prévention des crues (zones de débordement), amélioration de la qualité de l'eau, biodiversité et équilibre pour certaines populations d'oiseaux, batraciens, insectes et mammifères aquatiques.

Lutte contre les espèces invasives (animales et végétales)
Pour empêcher leur prolifération responsable de dégradation du milieu, des travaux de lutte contre ces espèces seront mis en œuvre (piégeage, arrachage...).

NMX118_CoursDeauA4V5.indd 4-6 30/04/2021 10:37